

Avis de constitution

SOCIETE « ACOR GROUP » en abrégé « AG »

Siège Abidjan Cocody Angré 9ème tranche, Lot 01,
Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 29/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACOR GROUP » en abrégé « AG »

Objet : IMMOBILIER, FOURNITURE DE BUREAU, EXPLOITATION MINIERE, TRANSPORTS PUBLICS, IMPORT-EXPORT, CONSTRUCTION DE BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, REHABILITATION, ELECTRIFICATION, AUTO-ECOLE, AGENCES DE VOYAGE, IMPRIMERIE, TRANSFORMATION ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS DERIVES, AGRO-INDUSTRIELLES, COMMERCE GENERAL, E-TRANSACTION, EVENEMENTIEL, PRESTATION DE SERVICE, ELEVAGE, SERVICE NETTOYAGE ET ENTRETIEN, SPORT ET VENTE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS, TOURISME ET HOTELERIE, QUINCAILLERIE, HYDRAULIQUE ET FORAGE, EDUCATION, RESTAURATION ET HOTELLERIE, DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 9ème tranche, Lot 01, Ilot 02

Dirigeant(s) Mme YAO MARIE JOSIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01267 du 10/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08626/GTCA/RC/2025 du 10/02/2025

